

**La part des jeunes de 18 à 24 ans qui ne sont pas en études et n'ont aucun diplôme ou seulement le diplôme du brevet a diminué régulièrement entre les années 1980 et 2000. Cependant, depuis le début des années 2000, cette part reste stable autour de 12 %. Par ailleurs, 10 % des élèves arrêtent leurs études avant d'atteindre une classe terminale de CAP-BEP, de baccalauréat ou de brevet professionnel.**

Réduire le nombre de personnes insuffisamment instruites et formées est un enjeu politique fort pour notre société. Plusieurs indicateurs sont disponibles afin d'estimer le « faible niveau d'études ».

Le diplôme est un atout important pour une meilleure insertion dans la vie professionnelle. *A contrario*, sortir sans diplôme de formation initiale peut se révéler être un handicap. À cet égard, les jeunes Français sortent mieux armés du système éducatif initial aujourd'hui qu'hier (*graphique 01*). En effet, la proportion de jeunes âgés de 18-24 ans qui ne poursuivent pas d'études ou de formation et détiennent au mieux le diplôme du brevet est de 40 % à la fin des années soixante-dix. Elle passe à 30 % au milieu des années quatre-vingt, à 15 % à la fin des années quatre-vingt-dix mais stagne depuis la dernière décennie. La baisse, sensible, dans les années 1980 et 2000, est concomitante à l'objectif d'amener 80 % d'une génération au niveau du baccalauréat et au développement de l'enseignement technologique et professionnel.

Si la France a rattrapé en grande partie son retard, selon un horizon de plusieurs décennies, il reste que le pourcentage de jeunes de faible niveau d'études est stable ces dernières années et demeure supérieur à celui des pays du nord de l'Union européenne. L'Union européenne vise pour 2020 un pourcentage de « sortants précoces » de moins de 10 % (contre 18 % en 2000 et 13,5 % en 2011).

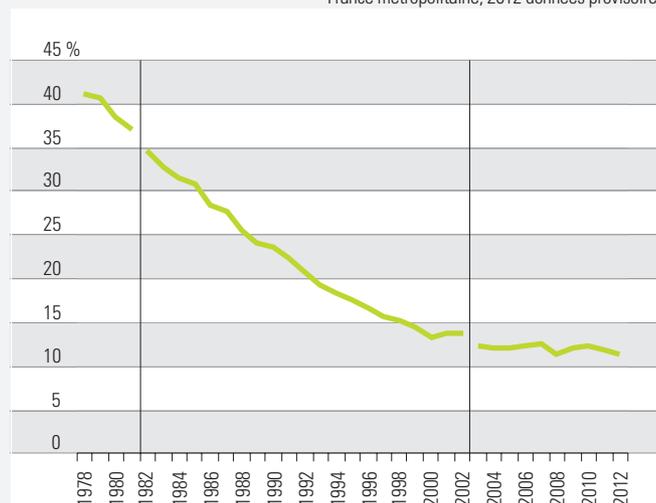
On évalue aussi en France le niveau des études accomplies à la fin de l'enseignement secondaire, en analysant à partir des statistiques scolaires la sortie du système éducatif selon la classe atteinte. La part des jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires avant la dernière année du second cycle a diminué entre 2000 et 2005 pour se stabiliser ensuite aux alentours de 7,5 % (*tableau 02*). À la rentrée 2009, la rénovation de la voie professionnelle a été généralisée (fin des BEP et accès au baccalauréat professionnel en trois ans après la troisième). En conséquence de cette réforme, la part des sorties au niveau CAP-BEP diminue au profit des sorties au niveau du baccalauréat. En 2011, deux cohortes de jeunes sortent au niveau du baccalauréat professionnel : des jeunes ayant suivi un parcours menant au baccalauréat professionnel en deux ans après un BEP, et les premiers jeunes ayant suivi le nouveau parcours menant au baccalauréat professionnel en trois ans après la classe de troisième, d'où une proportion de sorties au niveau du baccalauréat nettement supérieure à celle de 2010 (77,2 % en 2011 contre 72,8 % en 2010). L'accès en première professionnelle ne s'effectue plus après un BEP, mais suit désormais une seconde professionnelle. Des jeunes quittent le système éducatif dans ces classes, ce qui augmente la proportion de sorties avant la fin du second cycle du secondaire : cette proportion est de 10,1 % en 2011 contre 7,5 % entre 2005 et 2008. Les sorties niveau CAP-BEP diminuent mécaniquement du fait de la disparition des BEP ■

Les « sortants précoces » sont les individus âgés de 18 à 24 ans qui n'ont pas suivi de formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête et n'ont pas terminé avec succès un enseignement secondaire du second cycle. Ils sont estimés ici à partir de l'enquête Emploi de l'Insee.

Sources : MEN-MESR DEPP, Insee, Eurostat  
Champ : France métropolitaine, pays de l'UE

### 01 Part des jeunes (18-24 ans) qui ne sont pas en études et n'ont aucun diplôme ou seulement le diplôme du brevet (sortants précoces) de 1978 à 2012

France métropolitaine, 2012 données provisoires



Lecture : depuis 2003, la proportion des jeunes de 18 à 24 ans qui ne sont pas en études et n'ont aucun diplôme ou, au plus, le diplôme du brevet est stable autour de 12 %. Cette proportion était de 40 % en 1980.

Note : l'enquête Emploi est réalisée au mois de mars jusqu'en 2002, puis devient trimestrielle. On cumule alors les données des quatre trimestres. Il y a une rupture de série en 1982, due au changement de questionnement pour repérer les poursuites d'études et de formation ; en 2003, l'enquête a lieu tout au long de l'année (auparavant en mars) et les questions sur les poursuites d'études et de formation changent.

Source : Insee, enquêtes Emploi ; calculs : MEN-MESR DEPP

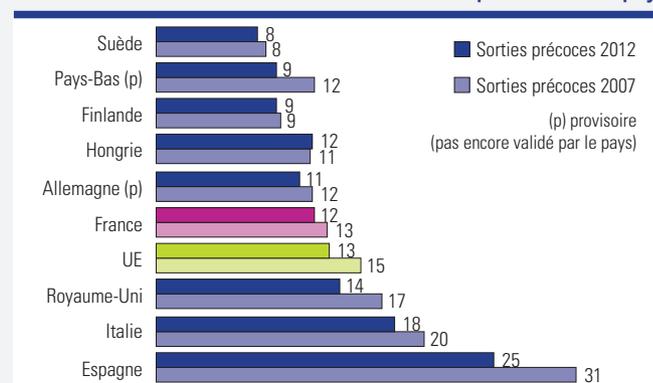
### 02 Les sorties de l'enseignement secondaire par classe (en %)

France métropolitaine

Classe atteinte	Année de sortie de l'enseignement secondaire						
	2000	2005	2007	2008	2009	2010	2011
Terminales générales et technologiques	53,8	55,5	54,1	53,8	54,4	55,0	53,9
Terminales professionnelles (bac pro et BP)	13,1	14,4	16,0	16,2	17,1	17,8	23,3
<b>Total sorties au niveau du baccalauréat</b>	<b>66,9</b>	<b>69,9</b>	<b>70,1</b>	<b>70,0</b>	<b>71,5</b>	<b>72,8</b>	<b>77,2</b>
Première année de bac pro en deux ans et BP	2,4	2,6	2,6	2,6	2,1	0,7	0,5
Année terminale de CAP ou BEP	21,3	19,9	19,7	19,9	18,8	16,8	12,2
<b>Total sorties au niveau du CAP ou BEP</b>	<b>23,7</b>	<b>22,5</b>	<b>22,3</b>	<b>22,5</b>	<b>20,9</b>	<b>17,5</b>	<b>12,7</b>
Seconde ou première générales et technologiques	2,4	2,0	2,2	1,8	1,8	1,3	1,0
Première professionnelle	-	-	-	-	-	2,3	3,8
Seconde professionnelle	-	-	-	-	0,7	2,4	2,6
Premier cycle, première année de CAP ou BEP	7,0	5,6	5,4	5,7	5,1	3,7	2,7
<b>Total sorties avant la fin du second cycle du secondaire</b>	<b>9,4</b>	<b>7,6</b>	<b>7,6</b>	<b>7,5</b>	<b>7,6</b>	<b>9,7</b>	<b>10,1</b>
<b>Total des élèves finissant l'enseignement secondaire</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Sources : MEN-MESR DEPP / Systèmes d'information Scolarité (effectifs scolaires du MEN) et SIFA (effectifs des CFA), système d'information SAFRAN (effectifs scolaires du ministère de l'agriculture)

### 03 Proportions de jeunes de faibles niveaux d'études : comparaison entre pays



Sources : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail 2012 et 2007 (année entière) et OCDE, mêmes enquêtes 2007 (1<sup>er</sup> trimestre)